

RESF: une action citoyenne

Le Réseau éducation sans frontières, qui fêtera en juin son huitième anniversaire, a réuni en janvier dernier, à Amiens, deux cents militants venus de cinquante départements. Au programme, le bilan de la politique de Nicolas Sarkozy et le point sur la solidarité avec les jeunes et les familles.

Jean-Michel DELARBRE, membre du Comité central de la LDH, militant RESF

Né en juin 2004 pour revendiquer le droit au séjour pour les jeunes scolarisés et leurs familles, le Réseau éducation sans frontières (RESF) a dû faire face, au cours des années, à une situation de plus en plus difficile : la législation et les pratiques préfectorales se durcissent continuellement, et les plus précaires des précaires (souvent les étrangers privés du droit au séjour) sont les premières victimes d'une situation économique et sociale dégradée. Sans compter les réactions xénophobes qui, excitées et encouragées au plus haut niveau de l'Etat, gagnent une partie du corps social.

En conséquence les collectifs qui composent le RESF sont soumis à des tensions nouvelles : les régularisations sont beaucoup plus difficiles à obtenir, notamment du fait d'exigences nouvelles (maîtrise de la langue, taxes de plus en plus lourdes, promesses d'embauche impossibles à trouver...). Les discussions avec les préfectures sont souvent conflictuelles et de plus en plus d'étrangers hésitent à se révéler en déposant un dossier. Des situations qui auraient permis d'accéder au séjour il y a quelques années (comme l'asile, le droit à la vie privée et familiale, la maladie) aboutissent maintenant à des refus ou à la multiplication de titres précaires, souvent sans autorisation de travail.

Les cas pris en charge par les collectifs sont par ailleurs plus diversifiés (demandeurs d'asile déboutés, mis à la porte des Cada⁽¹⁾, mineurs isolés non pris en charge par les structures de type ASE⁽²⁾, malades, etc.) et exigent un suivi plus long et plus complexe. Aux obstacles liés à l'accès au séjour s'ajoutent des

problèmes de ressources, de logement, d'accès aux soins qui sont un casse-tête pour les militants et les soutiens...

De ce fait, les forces militantes peinent à se renouveler et à s'étoffer, et les collectifs s'interrogent sur les formes d'action à trouver pour construire un rapport de forces. Des questions, présentes depuis la création du RESF, se posent avec plus d'acuité : dans quelle mesure peut-on sortir de la spécificité traditionnelle du Réseau qui continue de faire sa force (la solidarité avec les familles et les jeunes majeurs scolarisés), pour prendre en charge les étrangers dans leur diversité ? Comment concilier l'individuel et le collectif, continuer à mener la solidarité concrète avec les personnes sans y perdre toute capacité de mobilisation ? Comment rester une force militante capable d'initiatives politiques ?

Face aux difficultés, une réactivité intacte

La rencontre nationale de janvier a permis de préciser, même s'il n'existe pas de véritables statistiques (faute de temps et de moyens pour les établir), le bilan impressionnant de l'activité déployée. En raison de son implantation nationale, de ses liens avec les associations, du nombre encore élevé de citoyens qui s'y investissent, de façon temporaire ou permanente, le RESF parvient à suivre annuellement dix à douze mille étrangers, dont la moitié dans les grandes agglomérations (Ile-de-France, Lyon et Marseille).

Même si toutes les reconduites à la frontière n'ont pu être empêchées, le bilan des régularisations obtenues et des personnes écoutées, aidées, accompagnées



© JEAN-CLAUDE SAGET

dans leurs démarches, quel qu'en soit le résultat, est impressionnant. L'actualité récente en porte témoignage : au moment même où le ministre Guéant se vantait de l'augmentation des expulsions en 2011, sa politique était mise en échec dans plusieurs cas emblématiques concernant, notamment, des jeunes majeurs. Ainsi, quand Ilyes, élève du lycée Parriat à Montceau-les-Mines, est arrêté le 2 novembre 2011, arraché à sa famille (en situation régulière) et embarqué en vingt-quatre heures pour Alger, c'est une manifestation de sept cents personnes, élèves, enseignants, parents qui force le ministère à concéder son retour dans un délai record. A son arrivée, Ilyes reçoit des militants RESF un portrait mosaïque où se retrouvent les centaines de photos de tous ceux qui s'étaient mobilisés en sa faveur.

Toujours en novembre 2011, Ali, élève au lycée Bonnet de Toulouse, est interpellé dans

(1) Centres d'accueil des demandeurs d'asile.
(2) Aide sociale à l'enfance.
(3) Centre de rétention administrative.
(4) <http://www.educationsansfrontieres.org/p2107>.
(5) <http://www.educationsansfrontieres.org>.
(6) <http://www.educationsansfrontieres.org/p2151>.
(7) Cour européenne des droits de l'Homme.
(8) <http://www.educationsansfrontieres.org/article40744.html>.
(9) Obligations de quitter le territoire français.

toujours efficace



En raison de son implantation nationale, de ses liens avec les associations, du nombre encore élevé de citoyens qui s'y investissent, le RESF parvient à suivre annuellement dix à douze mille étrangers.

un contrôle de routine, placé en centre de rétention puis envoyé vers Orly pour une expulsion « express ». Heureusement le juge des libertés parisien estime la procédure illégale et la préfecture se garde de faire appel, de peur d'une mobilisation des jeunes. Ali ressort libre et participe à un rassemblement de RESF devant l'hôtel de ville, avant d'aller retrouver les siens.

Jeunes majeurs en détresse

Le 9 janvier dernier, c'est le lycée Théodore Monod à Noisy-le-Sec (93) qui se met en grève: une élève de 1^{ère}, Marie-Téclaire, a été arrêtée au guichet d'une préfecture et enfermée au Cra⁽³⁾ de Oissel. En même temps que les enseignants et élèves se mobilisent et manifestent devant la préfecture, RESF 93 suscite le soutien des élus. Marie-Téclaire est libérée. Même quand ils n'ont pu empêcher une expulsion, ce qui a été le

Comment concilier l'individuel et le collectif, continuer à mener la solidarité concrète avec les personnes, sans y perdre toute capacité de mobilisation ?

Comment rester une force militante capable d'initiatives politiques ?

cas ces derniers mois notamment pour certains pères de famille, les soutiens ne lâchent pas et se battent à la fois pour la régularisation de ceux qui restent et le retour des expulsés. C'est notamment le cas pour M. Mo, un jeune père chinois d'Aubervilliers, dont l'expulsion après dix ans de séjour en France a laissé dans le désarroi sa femme et ses deux enfants⁽⁴⁾. Ainsi RESF mène à travers le territoire un nombre considérable d'actions, d'une remarquable diversité et originalité. Les médias locaux, et quelquefois nationaux, s'en font l'écho, mais aussi le site RESF, toujours aussi efficace et participatif⁽⁵⁾, et les organes de presse au travers de rubriques ouvertes (*Charlie Hebdo*, *Politis*, *Mediapart*). On se rappellera par exemple les militants de Montpellier organisant une fausse file d'attente devant la préfecture, le nouveau préfet des Hauts-de-Seine parrainé avec humour par les jeunes majeurs

sans papiers du département, ou, plus classiquement, la mobilisation unitaire initiée contre les conditions d'accueil et de traitement des dossiers dans les préfectures d'Ile-de-France...

Dans une période électorale décisive, RESF entend peser non seulement par ses actions locales mais par des campagnes nationales, pour obtenir des candidats des engagements clairs, et des élus que ces engagements soient tenus. Le Réseau a lancé en février, en partenariat avec l'Observatoire de l'enfermement des enfants (OEE) une pétition nationale contre l'enfermement des enfants et des familles⁽⁶⁾, à laquelle donne encore plus d'écho la décision récente de la CEDH⁽⁷⁾, condamnant pour la première fois la France pour « traitement inhumain et dégradant » à la suite de l'enfermement d'une famille au Cra de Rouen-Oissel.

Une adresse aux citoyens et aux candidats

En même temps, RESF a relancé sa campagne de solidarité avec les lycéens et lycéennes menacés d'expulsion, « Jeunesse sans papiers, jeunesse volée », notamment en organisant de nombreux parrainages.

Enfin, la rencontre nationale a adopté une « adresse aux citoyens et les candidats »⁽⁸⁾. Son but: proposer des mesures d'urgence qui pourraient être prises dès les premiers mois d'une nouvelle législature (notamment la régularisation des jeunes et des familles et l'annulation des OQTF⁽⁹⁾ en cours), mais aussi un changement de la loi, pour en finir avec « une politique qui remet en cause les droits fondamentaux, accentue les logiques de repli et de défiance, aggrave les discriminations et renie les principes républicains au profit d'une véritable xénophobie d'Etat ». Le texte s'achève sur une interpellation, qui est aussi celle de la LDH: « Il ne doit plus y avoir en France de citoyens, français ou étrangers, sans accès aux droits ! » ●